

DEC111105DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Francesca GRASSIA, directrice adjointe pour l'Espace européen de la recherche Est à la DERCI

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°110420 du 3 mars 2011 portant nomination de Mme Francesca GRASSIA aux fonctions de directrice adjointe pour l'Espace européen de la recherche Est à la DERCI ;

Vu le projet de convention (agreement for scientific cooperation) entre l'Akademie věd České republiky et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Francesca GRASSIA, directrice adjointe pour l'Espace européen de la recherche Est à la DERCI, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention (agreement for scientific cooperation) entre l'Akademie věd České republiky et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

ALAIN FUCHS